



A Paris, le 13 décembre 2010

Communiqué de presse

Animalerie : saisie de 154 chiots à Monteux (84) !

La SPA a été requise, vendredi dernier, pour prendre en charge **154 chiots** chez un gros commerçant d'animaux du 84 (Monteux). Cette animalerie est connue depuis de nombreuses années. Elle importait des chiens de Slovaquie.

Depuis plusieurs années, le service juridique et la **Cellule anti-traffic** de l'Association sont destinataires de plaintes et de témoignages concernant les chiens **malades** et souvent importés **trop jeunes** vendus dans cet établissement.

Après de longs mois d'enquêtes, la Cellule anti-traffic dépose plainte le 31 octobre 2008 auprès du **Tribunal de Grande Instance** de Carpentras.

Une information a ensuite été ouverte et le juge a désigné les douanes judiciaires de Marseille pour réaliser les investigations concernant plusieurs **infractions** dont :

- « *Importation d'animaux vivant non conformes aux conditions sanitaires ou de protection* »
- « *Tromperie sur la qualité substantielle d'une marchandise* »

La Cellule anti-traffic de la SPA tient à remercier les **douanes judiciaires de Marseille** et la **brigade nationale d'enquêtes vétérinaires et phytosanitaires** pour cet excellent travail !



Les 154 chiots saisis sont maintenant en lieu sûr dans l'attente de la décision définitive du placement qui permettra de les mettre à l'adoption. La SPA s'est constituée **partie civile**.



Cette année, près de 400 animaux ont été saisis suite aux dossiers de la Cellule anti-trafic de la SPA.